

Notice – protection contre l'effraction

# Une protection intégrale grâce à une planification intelligente

**Un comportement adapté et des mesures ciblées vous permettront de réduire le risque d'effraction et de vous sentir toujours bien dans votre logement. La présente notice vous propose de découvrir comment procéder au mieux.**

## Informations de base

Il se produit en moyenne un cambriolage toutes les 12 minutes en Suisse (OFS, 2015). Les maisons individuelles et les appartements se placent tout en haut de l'échelle des cibles privilégiées. Les effractions ont lieu le plus souvent l'après-midi. En automne et en hiver, lorsque les jours raccourcissent, les cambriolages effectués dans la pénombre se multiplient.

L'accès aux appartements et aux maisons se fait par les points faibles repérés sur le bâtiment par les cambrioleurs. Les fenêtres insuffisamment sécurisées, basculées, voire ouvertes facilitent le travail de ces visiteurs indésirables. Environ 80 % des effractions ont lieu au niveau des fenêtres et portes-fenêtres (VSI, guide « Einbruchschutz - aber richtig! », 2015).

De manière générale, le risque pour un cambrioleur d'être découvert augmente avec le temps dont il a besoin et le bruit qu'il fait.

Par conséquent, le dégondage des fenêtres avec un outil adéquat est une méthode répandue. Briser une vitre implique toujours le risque de se blesser et de faire du bruit gênant. Nous recommandons ainsi d'équiper, en premier lieu, les fenêtres d'une protection mécanique.

Chaque logement a besoin de solutions individualisées adaptées à son positionnement, aux conditions environnantes et à ses spécificités. Il est judicieux d'intégrer la protection anti-effraction dès le stade de planification du bâtiment. Les constructions existantes peuvent être examinées, ultérieurement, par un expert qui en déterminera les points faibles afin de les équiper des systèmes de sécurité nécessaires.

## Les versions de protection anti-effraction

Dans le cadre de tests réalisés par des instituts de contrôle externes, les fenêtres 4B sont soumises à des conditions réelles de cambriolage. Elles doivent résister à ces tentatives d'effraction durant le délai fixé par les normes. Plus la classe de sécurité est élevée, plus les sollicitations imposées sont longues et intenses. Une fenêtre de la classe RC2, par exemple, doit résister à une tentative d'effraction durant trois minutes.

### La sécurité de base 4B



#### Sécurité de base

- › Quatre points de fermeture en acier sur chaque fenêtre
- › Poignée de fenêtre standard
- › Verre standard

### Trois classes de sécurité



#### RC1

- › Au moins quatre points de fermeture en acier sur chaque vantail
- › Poignée verrouillable
- › Protection contre le coulissement, le dégondage et le perçage
- › Verre standard



#### RC2 N

- › Points de fermeture en acier supplémentaires
- › Poignée verrouillable
- › Protection contre le coulissement, le dégondage et le perçage
- › Verre standard



#### RC2

- › Points de fermeture en acier supplémentaires
- › Poignée verrouillable
- › Protection contre le coulissement, le dégondage
- › Verre feuilleté de sécurité (VFS), collé

RC = « Resistance Class » selon SN EN 1627

### Les fenêtres

Les fenêtres sûres se démarquent par trois caractéristiques : plusieurs points de fermeture, une poignée verrouillable et du verre de sécurité.

Les points de fermeture : les fenêtres et les portes-fenêtres facilement accessibles doivent être équipées d'un nombre élevé d'éléments de fermeture. Les fenêtres anciennes en comptent généralement au maximum un à deux. Les fenêtres neuves de 4B présentent, dès leur version standard c'est-à-dire dès la sécurité de base 4B, quatre points de fermeture.

La poignée : les fenêtres et les portes-fenêtres doivent, par ailleurs, être équipées d'une poignée verrouillable. Ne laissez pas la clé dans la serrure lorsque la fenêtre est verrouillée, mais conservez-la à un autre endroit.

Le verre : vous pouvez également rendre la vie dure aux cambrioleurs en les empêchant de passer par les vitres grâce à du verre feuilleté de sécurité (VFS) résistant à l'effraction. Ce vitrage comprend deux voire quatre vitres collées à un film intercalé, ce qui empêche de le briser.

### Les portes d'entrée et les portes palières

Seules les portes fermées en matériau robuste, équipées d'une serrure de sécurité et d'un dormant solidement ancré dans la maçonnerie résistent à l'effraction. Si vous ne souhaitez pas renoncer à un insert vitré, il faudra veiller à opter pour une vitre collée. Le verre feuilleté de sécurité (VFS) anti-effraction augmente encore la protection.

Souhaitez-vous rénover vos anciennes fenêtres en les remplaçant par des fenêtres de sécurité 4B ? Ou une amélioration du niveau de sécurité de vos fenêtres actuelles vous intéresse-t-elle ? Outre le remplacement ou le perfectionnement de vos fenêtres anciennes, nous vous proposons également un service de conseil compétent en matière de sécurité. Contactez-nous !

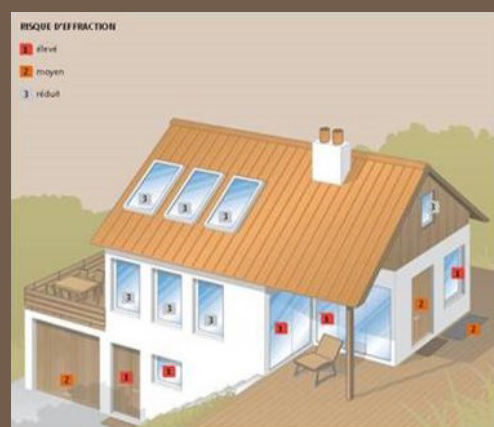
Conseil : lors de l'achat de fenêtres correspondant à une classe de sécurité élevée, exigez toujours le certificat officiel. Attention : c'est le contrôle du système complet de la fenêtre qui est important ici et non celui de ses composants individuels. En effet, seul un système global sûr est en mesure de vous protéger efficacement des cambriolages.



## BON À SAVOIR !

Les points faibles connus sont :

- › Fenêtres et portes-fenêtres insuffisamment sécurisées
- › Fenêtres de cave et sauts-de-loup non sécurisés
- › Portes avec garniture vitrée
- › Balcons, terrasses et toitures facilement accessibles
- › Locaux annexes insuffisamment sécurisés, comme combles, portes de caves et garages



### 4B

an der Ron 7  
Case postale 43  
CH-6281 Hochdorf

Tél 041 914 50 50  
Fax 041 914 55 55  
www.4-b.ch